

Règlement du Critérium National UFOLEP

De Boules Lyonnaises

La Commission Nationale organise le Critérium National UFOLEP en Catégories :

1. **HONNEUR** (3^{ème} division FFSB) Coupe Albert BAYET Trophée Camille FONTVIEILLE
(1 seul joueur classé national en FFSB autorisé)
2. **PROMOTION** (4^{ème} division FFSB) Coupes Jules COULON Trophée Emile LEGROS
3. **FEMININES** Coupe Georges DELVAUX Trophée Jean-Pierre PERONNET

Les règlements techniques sont ceux de la Fédération Française de Sports Boules.

1. QUALIFICATIONS

Les COMITES DEPARTEMENTAUX et/ou REGIONAUX organisent obligatoirement un Championnat qui qualifie des **QUADRETTES** et **DOUBLETTES** pour le Critérium National UFOLEP de Boules Lyonnaises.

Les épreuves **QUALIFICATIVES** doivent se terminer au plus tard le dernier dimanche de mai.

Les **COMITES DEPARTEMENTAUX** veillent à la REGULARITE des licences de tous les **COMPETITEURS QUALIFIES**.

Les compétiteurs à double appartenance devront fournir une photocopie de leur licence FFSB.

2. CATEGORIES DE JOUEURS

Remarque : les adultes masculins correspondent aux juniors et séniors âgés de 17 ans et plus.

- **HONNEUR** : joueurs ayant obtenu le nombre de points fixés pour être classés dans cette catégorie.
- **PROMOTION** : tous les autres joueurs non classés EXCELLENCE et HONNEUR.
- **FEMININES** : une seule catégorie (13 ans et plus).

3 – REGLEMENT DU CRITERIUM NATIONAL

Constitution, par tirage au sort, des poules de 3 ou 4 équipes qui qualifieront :

- 32 quadrettes en HONNEUR (1 seul joueur classé national en FFSB autorisé)
- 32 quadrettes en PROMOTION
- 16 doublettes en FEMININES

Une formule CHAMPIONNAT PAR POULE **POURRA ETRE ENVISAGEE** par la C.N.S. dans le cas d'une faible participation dans une ou plusieurs catégories.

TIRAGE DIRECT APRES LES PARTIES DE POULES AVEC TETE DE SERIE.

4 – CONCOURS COMPLEMENTAIRES (COUPE NATIONALE UFOLEP)

Dans chaque catégorie, il sera organisé un **CONCOURS COMPLEMENTAIRE OBLIGATOIRE** après les parties de poules.

Ces concours pourront être ouverts aux perdants du 1^{er} tour du Critérium National.

Eliminations directes par tirage au sort dans toutes les catégories concernées.

5 - DUREE DE PARTIE

Les parties se dérouleront en 13 points et/ou en temps limité :

2 h 00 maximum en poules de classement

2 h 00 maximum en 16^{ème}, 8^{ème}, ¼ et ½ finales

2 h 30 maximum en finale

La Commission Nationale Sportive se réserve le droit de diminuer la durée des parties en cas de contraintes (intempéries, retards importants, ...).

6 - ARBITRAGE

L'arbitre ne doit pas être là uniquement pour sanctionner. Il doit jouer un rôle dans la prévention de la faute.

En conséquence :

- 1 coup de sifflet bref + carton blanc pour prévenir (sans pénalisation) une faute préalable de lancer.
- 1 coup de sifflet + carton jaune pour faute caractérisée ou récidive et application de la règle de l'avantage de l'adversaire.
- 1 coup de sifflet + carton rouge pour faute grave avec application de la règle de l'avantage pour l'adversaire et sortie du joueur incriminé pour une mène (référence au Règlement Technique International).

L'arbitre en concertation avec le juge arbitre, pourra être amené à décider de l'exclusion pour la partie.

Le collège des arbitres pourra prononcer l'exclusion définitive (un rapport devra alors être rédigé).

ENGAGEMENTS ET INDEMNISATION

LA FEUILLE RECAPITULATIVE DES ENGAGEMENTS DOIT OBLIGATOIREMENT COMPORTER LE CACHET DU COMITE DEPARTEMENTAL D'ORIGINE ET LA SIGNATURE DU (DE LA) DELEGUE(E) DEPARTEMENTAL(E)
--

- Un cinquième joueur est autorisé

- Les associations seront indemnisées selon les règles en vigueur (se référer aux règlements financiers des épreuves nationales saison 2015-2016).

CATEGORISATION

SPECIFIQUE UFOLEP

Cette catégorisation garde un caractère spécifique UFOLEP tout en maintenant une certaine harmonisation avec la FFSB, ceci afin d'éviter une trop grande discordance sur le plan local (départemental) pour les associations ayant la double appartenance.

CATEGORIES CONCERNEES

Ceci ne concerne que les 4^{ème} et 3^{ème} divisions (promotion – honneur en UFOLEP). Seule la FFSB est habilitée à classer les joueurs en NATIONAL (excellence UFOLEP).

RECIPROCITE

Un joueur à double appartenance qui, du fait de ces règles, aura changé de catégorie devra jouer dans sa nouvelle catégorie UFOLEP comme en FFSB.

DUREE

Cette catégorisation se fera pour un an et prendra effet du 1^{er} septembre jusqu'au 31 août de l'année suivante.

ATTRIBUTION DES POINTS

Un seuil de 25 points sera nécessaire pour accéder en 3^{ème} division

Un seuil de 25 points sera exigé pour se maintenir en 3^{ème} division

L'équipe championne NATIONALE UFOLEP en 4^{ème} division **ainsi** que l'équipe finaliste seront classés automatiquement en 3^{ème} division.

DECOMPTE DES POINTS AU COURS DES COMPETITIONS

- **Entraînements** : un point par partie gagnée dès la première partie y compris les parties de poules.
- **Départemental – Régional** : trois points par partie gagnée y compris les parties de poules.
- **Les compétitions loisirs** n'entraînent aucun décompte de points.
- **Classification EN NATIONAL** (excellence UFOLEP) :
 - Tous les licenciés à double appartenance classés EN NATIONAL
 - Tous les licenciés à simple appartenance UFOLEP et classés 3^{ème} division ayant obtenu au minimum 80 points au cours des diverses compétitions UFOLEP.

Les **points acquis** au cours de la compétition sont **comptabilisés** par tous les membres de l'équipe quel que soit le nombre de joueurs.

TENUE

Tenue obligatoire dès la première partie.

RESULTATS

L'équipe gagnante devra rapporter les résultats dès la fin de la partie.

RAPPEL COMPETITION HONNEUR (3^{ème} Division)

Concernant les participants à double appartenance, rappel du règlement UFOLEP :

- Tous les dossiers seront transmis à la FFSB pour vérification (accord du 22 octobre 2015), vu avec Monsieur COQUET, Président de la FFSB.
- 1 seul joueur classé National en FFSB peut rentrer dans la composition d'une quadrette UFOLEP (arrêté du 30 juin 1998).
- Dépôt des licences OBLIGATOIRE au secrétariat dès l'arrivée des équipes.